

Cyberattaque : la rentrée ne peut pas reposer sur la débrouille des personnels.

La cyberattaque qui a touché l'Éducation nationale fin juillet et les mesures de sécurisation qui en découlent perturbent fortement les systèmes d'information à quelques jours de la rentrée.

Si la situation est nationale, notre académie de Toulouse est particulièrement touchée, avec de nombreux outils et services numériques indisponibles ou fortement perturbés.

Messageries professionnelles, applications de gestion, outils administratifs ou de vie scolaire : les difficultés touchent l'ensemble de la communauté éducative.

Personnels administratifs et de direction, directrices et directeurs d'école, enseignants, CPE, AED, AESH... tous peuvent rencontrer des difficultés pour préparer la rentrée et exercer leurs missions.

Pour les CPE et AED, l'accès perturbé aux messageries, à Pronote et aux outils de vie scolaire complique notamment l'organisation de l'accueil et du suivi des élèves. Pour les AESH, les affectations et l'organisation des accompagnements peuvent être rendues plus difficiles, particulièrement pour les nouveaux recrutés.

Les opérations de gestion étant elles aussi perturbées, la CFDT sera également particulièrement vigilante sur les rémunérations, notamment celles des nouveaux entrants et des personnels dont la situation évolue à la rentrée.

Dans ce contexte déjà particulièrement difficile, la CFDT déplore l'absence de communication officielle suffisante de l'employeur, et particulièrement du ministère, laissant les personnels dans l'incertitude à quelques jours de la rentrée.

Dans l'immédiat, il faut informer et protéger les personnels.

La CFDT demande au ministère et au rectorat :

- * une communication officielle, claire, régulière et transparente à destination des agents, des familles et des organisations syndicales sur la situation et le rétablissement des services ;

- * des consignes précises et harmonisées et des procédures alternatives lorsque les outils habituels sont indisponibles ;

- * la garantie qu'aucun agent ne sera pénalisé pour un retard, une démarche impossible à effectuer ou une difficulté directement liée aux dysfonctionnements ;
- * une attention particulière aux nouveaux entrants, aux affectations, contrats et rémunérations ;
- * la prise en compte et, lorsque cela est nécessaire, la compensation de la charge et du temps de travail supplémentaires générés par cette situation.

Et après ?

Une fois l'urgence passée, il faudra tirer les enseignements de cette crise.

Les cyberattaques ne sont plus un risque lointain. Des protocoles de continuité et de gestion de crise doivent être prévus en amont, connus des personnels et immédiatement activables en cas de nouvel incident.

La CFDT demande également de véritables mesures de sécurisation des systèmes d'information et des données personnelles des agents, des élèves et de leurs familles, ainsi qu'une information transparente sur les éventuelles conséquences de cette attaque sur ces données.

Les moyens humains, techniques et financiers consacrés à la cybersécurité et à l'assistance aux personnels doivent être à la hauteur des enjeux.

La CFDT demande enfin qu'un retour d'expérience associant les représentants des personnels soit organisé afin d'identifier les difficultés rencontrées et de construire des réponses efficaces en cas de récurrence.

Une rentrée ne peut pas reposer sur la débrouille, le temps personnel et la capacité d'adaptation des agents.

La CFDT Éducation Formation Recherche Publiques suivra la situation et ses conséquences dans les prochains jours.

Difficultés d'accès aux outils, d'affectation, de contrat, de rémunération ou d'organisation de la rentrée : faites-nous remonter les situations rencontrées.

La CFDT est présente pour informer, accompagner et défendre les personnels.